

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Charles Nodier, ce fin conteur par excellence, a dit quelque part : « De tous les animaux, les chats, les mouches et les femmes sont ceux qui perdent le plus de temps à leur toilette. »

Cette petite malice est plus que jamais justifiée par le genre de vie de la femme élégante actuelle : chrysalide d'un genre perfectionné, elle subit plusieurs métamorphoses dans les vingt-quatre heures ; ce n'est pas un léger travail ! Au surplus, voici le tableau de l'emploi de la journée ; on jugera.

Neuf heures du matin, toilette de cheval pour la promenade au bois : amazone gros bleu, chapeau de haute forme. — Onze heures, déjeuner en famille : déshabillé élégant en basin avec coquillés de broderie anglaise et guipure russe, mélangés de nœuds papillon en ruban bleu de France. — Une heure, toilette de ville très-soignée : délicieux costume à fins carreaux bois et blanc sur uni bois, et pèlerine Henri III, le tout couvert de flots de plissés ; chapeau de paille brune enguirlandé de boutons d'or ; bas de fil d'Écosse et hautes bottines en mordoré. — On a tant de choses à faire dans l'après-midi !... Les courses chez les fournisseurs, les visites de politesse que l'on doit au monde ; un cerje à faire brûler à Notre-Dame-des-Victoires, et des billets de loterie à placer ; quelques moments à consacrer à une exposition quelconque de tableaux, la petite exhibition personnelle à effectuer au Bois, etc., etc.

A partir de six heures on entre dans une nouvelle phase de la toilette ; il faut s'habiller pour dîner. A ce sujet voici une jolie nouveauté : — Jupons en faille couleur pêche, à traine coulissée, et tout autour un volant garni de plissés. Vêtement duchesse en linon bleu pâle, rayé d'entre-deux en valenciennes, à jours dessous ; sa forme consiste en un devant princesse avec dos de cuirasse ordinaire et lacé ; tous les bords sont garnis de plissés et de volants en valenciennes. Les côtés du devant se réunissent derrière en le bridant et sont fixés par des

nœuds de ruban bleu et rose, assortis aux deux tons. Manche duchesse faite de même, avec nœuds semblables. Le haut du corsage, devant, est décolleté en carré, avec bride reliée autour du cou, en soie rose, et dentelle à l'intérieur.

Pour ce qui est de la soirée, la toilette diffère nécessairement selon les endroits où l'on doit la produire. Dans ce moment, il est fort à la mode de faire une promenade au Bois ; il y a souvent un monde énorme entre neuf et onze heures. C'est une occasion d'exhiber les mantilles, les dolmans, et tous les vêtements de sicilienne ou de cachemire, avec leurs franges marabout, leurs dentelles et leurs cocardes de rubans.



P. N° 264. — COSTUME DE TOILE POUR L'INTÉRIEUR.

Le chapeau *Mazaniello* a beaucoup de succès pour l'habillement négligé. C'est généralement un « paillason » forme matelot, bordé de rouge et entouré d'un filet qui, noué au bas de la calotte, pend ensuite jusqu'au milieu du dos. — En annonçant dernièrement le fichu-sautoir en filet de toutes nuances, nous ne pouvions prévoir qu'il ferait si bien son chemin ! — Bandeau de cerises et de fleurs de cerisier sous la passe et groupe sur le sommet de la calotte. Très-crâne, ce *Mazaniello* ; bonne chance pour la mer !

Les chapeaux les plus difficiles à réussir sont, sans contredit, celui de la jeune fille et de la vieille femme. Le genre excentrique ne convient ni à l'une ni à l'autre. Chez la première, il faut dégager la tête avec modeste ; chez la seconde, au contraire, il est nécessaire de l'envelopper. — Une bonne maman sera toujours bien coiffée avec une fanchon à fond de dentelle, barbes derrière et mentounières devant. Les fleurs à choisir pour elle sont la pensée, la violette, la giroflée, les scabieuses, les roses blanches ; les plumes seront noires, blanches et grises. — Pour une jeune fille, voici la coiffure que nous préférons : chapeau de paille noire, forme baissée sur le front ; bord plat, relevé d'un seul côté ; calotte

haute. La plus simple garniture : une draperie noire avec cocarde et aile bleutée ou blanche.

Signalons encore deux coiffures nouvelles : l'une en épinglé blanc, dentelle blanche coquillée, avec des quantités de violettes blanches parfumées ; l'autre, une paille noire à filets crème, garnie de coques en ruban crème, de crêtes de coq en valenciennes, avec des groupes de sorbier.

On revient aux fruits pour l'ornement des chapeaux de paille : ou groseilles rouges blanches, cassis, mûres et cerises. Passe encore pour ces gracieux produits, mais qu'on ne nous ramène pas l'artichaut des temps anciens !

Festonnez, mesdames, festonnez : jamais vous n'irez assez vite au gré de la mode ! — Voulez-vous une nouveauté à ce sujet ? — La voici : prenez un col rabattu en batiste blanche, entourez-le d'une première bande en batiste bleu pâle festonnée de coton rose, puis d'une seconde dépassant celle-ci, mais en batiste rose festonnée de bleu pâle. Même indication pour la sous-manche assortie. Rien n'est plus frais ni plus coquet.

A vrai dire, les brodeuses ne savent où donner de la tête, tant on les occupe et tant on les presse. Que de jolies choses elles font ! On nous a montré des guirlandes en broderie, plumetis et point d'arme, découpées, extrêmement réussies. On les fait serpenter sur les devants de chemise de nuit, de camisole, etc., préalablement garnis de petits plis. Une broderie de ce genre fait encore merveille sur les petits plis d'un volant de nansouck pour jupon habillé.

Une garniture très-heureusement trouvée pour la lingerie d'un trousseau : plissé à bord festonné très-finement et volant de dentelle, posés pied sur pied sous un entre-deux en dentelle mate.

Parlerons-nous des fichus ? — Oui, sans doute, puisque nous sommes dans la saison favorable à leur exhibition. Bien des jeunes femmes les adopteront, cette année, pour leur toilette d'intérieur ; surtout s'ils sont établis dans les conditions de simplicité qu'exige le « train-train » ordinaire de la vie. On nous a montré plusieurs modèles composés dans ce sens : fichu *Marie-Antoinette*, noué derrière ; fichu *Lamballe*, fixé sur les côtés de la taille, avec choux de velours ou de ruban ; fichu *Paysanne*, noué sur le milieu de la poitrine ; sans compter les fichus carrés, ronds, pointus, etc. On les fait en organdi fin, à plis paysanne, avec un bouillonné et un volant de dentelle sur les bords.

Mary d'AUBERVILLE.

Description des planches dans le texte.

P. N° 264.

TOILETTE D'INTÉRIEUR. — Costume de toile grise. — Jupon à courte traîne entouré d'un grand plissé surmonté d'un biais. — Tablier de forme carrée, long devant, garni de plissés, drapé et fixé derrière dans le haut. — Gilet ouvert en châle, avec boutons de nacre. — Corsage genre veston, ouvert également, avec col rabattu et plissés sur le bord ; à partir des côtés, la basque est garnie d'un volant plissé dessinant de larges dents. Manches plates, terminées par un volant plissé. — Lingerie ouverte, en mousseline plissée.

G. N° 524.

TOILETTES DE PROMENADE. — 1. Costume en taffetas bleu de mer et tissu écreu, à jours et brodé. — Jupon ras-terre, entouré d'un volant à tête et froncé. — Tunique formant un long tablier rond, drapée et relevée gracieusement derrière, avec large nœud de beau ruban bleu à bouts tombants. Sur le côté, dans le bas du tablier, nœud assorti et guipure russe sur tous les bords. — Corsage cuirasse en taffetas bleu, recouvert d'un second corsage semblable à la tunique ; celui-ci, sans manches, est encadré de dentelle pareille à la précédente. Manches de taffetas à double cornet, avec nœud au milieu. — Lingerie en valenciennes ruchées légèrement. — Cha-

peau de paille de riz blanche ; passe enlevée à bord bleu ; dessous, nœud papillon pareil, au milieu d'un bandeau de violettes blanches. Coques de ruban bleu sur le sommet et le bas de la calotte, avec guirlande de violettes. — Ombrelle-canne en batiste écreu, avec bords brodés à jour.

2. **PETITE FILLE DE 7 A 9 ANS.** — Costume en toile bleue, et veston blanc. — Jupon court, en toile bleu assez pâle, entouré d'un large biais et de biais plus petits en toile bleu foncé. — Tablier carré en toile bleu foncé, boutonné derrière et garni de lisérés. — Corsage en toile semblable à la précédente, avec ceinture *baby* en cachemire blanc nouée derrière. — Veston en drap léger blanc, fermé seulement dans le haut, avec col rabattu entouré de boutons blancs. Boutonniers et boutons de nacre sur les bords des devants ; poches dans le bas et manches à parements ronds. — Lingerie en toile blanche. — Chapeau *marin* en paille noire, garni dessus et dessous de filet blanc.

G. N° 525.

TOILETTES DE CAMPAGNE. — 1. Costume en toile écreu et madras ha. vane et marron. — Jupon ras-terre, entouré d'un volant froncé avec tête ruchée soulignée par un biais. — Tablier moitié toile écreu et moitié madras ; cette dernière partie, découpée au milieu, avec nœud de ruban, forme deux pointes entourées d'un liséré uni qui suit tout le bord inférieur. Derrière, le tablier est coulissé, avec têtes ruchées, et fixé par des nœuds de ruban. — Cuirasse en madras, lacée derrière, avec liséré écreu sur les bords ; manches rondes et parements madras garnis de boutons de nacre. — Lingerie en mousseline festonnée de couleur et ruchée.

2. Costume en toile grise et toile bleu de mer. — Jupon ras-terre, en toile bleue, entouré de quatre volants froncés et plissés alternés. — Tablier carré derrière, en toile grise, garni de biais bleus ; les deux côtés reliés par des draperies qui sortent de larges boucles de nacre. — Corsage à basques plates, rondes devant et derrière, entouré de biais bleus. Il est ouvert en châle, avec col bleu montant et draperie écreu fixée devant sous une boucle de nacre. Manches plates, à cornet bleu, draperie et boucle. — Lingerie en mousseline brodée et ruchée. — Chapeau de paille entouré d'une écharpe en surah bleu de mer, nouée derrière, avec bouquet de fleurs jardinière.

Description de la planche coloriée n° 1233 C.

COSTUMES DE CAMPAGNE. — 1. Toilette en tissu de fantaisie quadrillé et uni, couleur tourterelle. — Jupon à courte traîne, entouré de volants ruchés et alternés en uni et quadrillé. — Tablier drapé et coulissé derrière, avec tête unie quadrillée, fixé par un nœud de large ruban assorti. — Corsage à basques carrées devant et postillon derrière, entourées d'un volant ruché ; nœuds papillon en ruban assorti, cascadeant sur le milieu du dos. Volants unis et quadrillés au bas des manches. — Lingerie ruchée en batiste et dentelle. — Chapeau en paille de riz, à passe relevée et doublée de faille rose vif ; bandeau de roses devant et nœud de ruban derrière. Ruban rose autour de la calotte, et groupe de roses du Bengale au sommet et dans le bas derrière.

2. Costume en toile grise. — Jupon à traîne courte, entouré de quilles en lacet noir, avec boutons de nacre dans le haut de chaque quille. — Polonaise à basques ajoutées, sous la ceinture ; lacet noir sur tous les bords du vêtement et boutons de nacre pour le fermer. Parements garnis de même au bas des manches. — Bandoulière en toile bordée de lacet noir, supportant une sorte de gibecière garnie comme le reste et qui pend sur la basque derrière le dos. — Lingerie montante en toile brodée. — Chapeau de paille noire, à passe doublée de faille grise assortie à la toilette. Groupe de marguerites des prés dessous ; groupe semblable dessus, avec une aile à plumes brunes fixant un voile de gaze bleue flottant.

Description de la planche coloriée n° 1234 D.

1. Chapeau en paille d'Italie. — Passe renversée, avec bandeau de ruban bleu et branche de roses ; calotte basse, entourée de ruban bleu et groupe de roses assorties aux précédentes.

2. Autre chapeau en paille d'Italie. — Passe diadème, avec bandeau de giroflées et de marguerites ; calotte basse, entourée d'une écharpe en gaze diamantine blanche, formant un double nœud derrière, d'où elle revient en mentonnières devant. Plume blanche sur le sommet.

3. Chapeau genre *Garde-Française*, en paille d'Italie. — Large passe bordée de faille marron, dont les côtés sont relevés contre la calotte, avec bouquet de fleurs jardinière et coques de ruban. Draperie en faille marron posée en couronne dessous, et catogan de coques marron retenu par une rose et tombant derrière.

4. Corsage *Figaro* en nansouck. — Basques plates, entourées d'un biais

en faille rose; revers de poche sur les côtés, avec ruches aux bords et bouton de soie rose au milieu. Ruche et biais rose encadrant l'entourure des manches. Col montant, garni de broderie anglaise, avec nœud de cravate en ruban rose. — Col fichu en faille rose se rabattant sur le corsage, qu'il orne en châle jusqu'à la taille, avec nœud de ruban pour le fermer.

5. Col *Angot*, montant derrière, ouvert et rabattu devant, avec trois pointes en batiste blanche. Bandes en toile bleue ajoutées sur les bords et broderie anglaise. Nœud de cravate en ruban bleu.

6. Col *Nilsson* en toile blanche, à coins rabattus sur lesquels se dessinent de petites pointes écrues. — Nœud de cravate assorti.

Description de la figurine coloriée L. n° 33.

Annexe de l'édition n° 3.

TOILETTE DE VISITE. — Costume en faille et armure laine de deux tons réséda. — Jupen à traîne, en faille réséda foncé, monté à larges plis creux derrière. — Tunique en armure laine, nuance claire, plate devant et lacée au milieu sur toute sa hauteur, relevée derrière par des draperies et de longs plis. Le bas de la tunique est rayé de chaque côté par deux feutes lacées. — Gilet en armure laine, lacé au milieu. — Paletot demi-ajusté, ouvert devant, avec col montant et revers en faille réséda foncé. Le bas des manches forme le cornet; la tête est entourée d'œillets lacés comme le gilet et la tunique. — Lingerie plissée. — Chapeau *Ophélie*, en paille de riz blanche. Bandeau et nœud papillon en faille réséda; draperie semblable dessus, recouverte par une guirlande de roses. — Ombrelle-canne en soie assortie, doublée de blanc, avec bord de guipure dépassant.

CAUSERIE

La mode est aux expositions, et l'on ne peut que s'en réjouir, car rien n'est plus intéressant que ces exhibitions qui, mettant en présence les produits de tel art ou de telle industrie, ouvrent le champ à la comparaison, provoquent par l'émulation le développement de l'activité humaine et lui offrent les éléments d'où doivent sortir de nouveaux progrès. Aussi l'attention publique ne néglige-t-elle aucune de ces grandes manifestations, alors même qu'elles se produisent simultanément, comme nous le voyons aujourd'hui : l'exposition des beaux-arts aux Champs-Élysées, celle de la Société centrale d'horticulture aux Tuileries, attirent chaque jour un nombre considérable de visiteurs; il en est de même de l'exposition des dentelles à Caen, et l'affluence ne sera pas moindre, dans quelques jours, à l'exposition maritime et fluviale qu'on achève d'organiser.

Pour ce qui est des beaux-arts et plus particulièrement de la peinture, les expositions n'ont pas peu contribué à créer l'état de prospérité où ils se trouvent. Les peintres de genre, de paysage et de nature morte surtout sont aujourd'hui dans une situation florissante que d'autres professions libérales seront longtemps réduites à envier.

Heureux peintres ! Combien il est lointain, en effet, le souvenir des misères cachées et des vicissitudes désolantes où croupissaient, vers 1847 ou 1848, des artistes d'un talent réel, consacrés depuis par des succès inouïs !

C'est une curieuse histoire que celle de l'art à cette époque, et certains détails pourraient paraître incroyables, exagérés tout au moins, s'ils n'étaient rapportés par des hommes sérieux comme l'est M. Albert de la Fizelière.

On sait qu'une commission supérieure des arts a été récemment instituée. A la suite de la révolution de Février, même chose se fit. La commission avait alors pour attribution spéciale de rechercher le moyen d'améliorer le sort des artistes. Il y avait, dans son sein, des représentants du peuple, des académiciens, des fonctionnaires de l'administration et même des avocats. L'idée dominante, au moins chez les académiciens, était qu'il fallait diminuer le nombre des concurrents de l'art, afin d'assurer le bien-être de ceux qui resteraient dans la lice.

On ajoutait, à l'appui de cette singulière proposition, que le vrai talent perce et réussit toujours, et que les génies incompris n'existent que dans l'imagination des romanciers.

Cette assertion d'un optimisme un peu trop égoïste émut particulièrement l'un des membres les plus éminents de la commission. Le duc de Luynes (c'est de lui qu'il s'agit) siégeait à la fois comme représentant du peuple, comme académicien et comme amateur. A l'issue de la séance, il prit à part Jeanron, alors directeur des musées et l'un des défenseurs les plus dévoués de la cause des artistes. Il le conjura de lui dire si, en réalité, il était à sa connaissance personnelle que des hommes d'un talent incontestable fussent dans la misère, faute d'encouragements mérités.

Jeanron ouvrit au hasard le livret du Salon.

— Connaissez-vous Tassaert? demanda-t-il à l'illustre Mécène.

— J'ai vu au Salon deux ou trois tableaux fort jolis signés de ce nom.

— Connaissez-vous Adrien Guignet?

— Nullement.

— Eh bien, en voilà assez pour une première visite; voulez-vous m'accompagner chez eux?

— Volontiers... J'ai ma voiture à la porte.

Vingt minutes après, le duc de Luynes et son guide pénétraient dans une cour remplie de fumier et environnée de bâtiments en bois et en béton, au fond du faubourg Saint-Jacques. C'était un établissement de nourrisseur.

Dans une des écuries qu'on leur indiqua, ils trouvèrent un homme en blouse et en sabots, qui peignait sous le jour rare et pâle d'un soupirail. Un mauvais lit de sangle, une vieille table boiteuse et deux chaises de bois blanc formaient tout le mobilier de ce taudis.

Sur le chevalet, brillait de l'éclat somptueux d'un coloris éblouissant, à la Rubens, un tableau presque terminé de *Diane et Calisto*, un vrai chef-d'œuvre.

Ce peintre réduit à vivre dans une étable n'était autre que Tassaert lui-même.

M. de Luynes n'en demanda pas davantage. Il était atterré et convaincu. Il pria le grand artiste méconnu de finir au plus vite ce chef-d'œuvre et de le lui apporter en échange de cinq billets de mille francs, dont un, qu'il lui laissa, devait servir à louer, dès le jour même, un atelier convenable.

De là, les deux membres de la commission se rendirent rue Monsieur-le-Prince, chez Adrien Guignet.

La misère, en ce nouveau réduit, n'était pas sordide; mais, quoique déguisée sous les apparences d'une propreté rigoureuse, elle sautait aux yeux. Un morceau de pain bis, une botte de radis et une cruche d'eau préparés sur la table, pour le repas du soir, étaient d'éloquents témoins des privations du grand artiste.

Guignet ébauchait une esquisse splendide du combat d'Attila contre Aétius, dans les plaines de Châlons.

Le duc de Luynes, émerveillé de cette composition magistrale, dit à Jeanron :

— Il est impossible qu'un tel homme ne soit pas remarqué; il n'a donc jamais montré sa peinture?

— Monsieur le duc, voilà dix ans qu'il expose des toiles de cette valeur: sa première commande est encore à venir.

— C'est donc moi qui la lui ferai, s'écria M. de Luynes. En présence d'un tel état de choses, je déclare que notre commission ne peut aboutir à rien.

Et il offrit vingt mille francs à Guignet pour exécuter ce tableau qui fut, depuis, l'un des magnifiques ornements du château de Dampierre.

Voilà ce qu'était, il y a trente ans, la condition d'un grand nombre d'artistes. Pour le présent, elle serait meilleure encore qu'elle ne l'est, si les de Luynes étaient moins rares!

Les arts, comme les lettres, continuent d'être cruellement éprouvés. Le mois dernier, la littérature tout entière portait le deuil d'un de ses éditeurs les plus aimés et les plus actifs, de Michel Lévy; la semaine dernière, la musique était atteinte à son tour dans la personne d'un des jeunes compositeurs qui avaient acquis la réputation la plus rapide et dont l'avenir donnait le plus d'espérances. La rupture d'un anévrisme a emporté, à l'âge de trente-six ans, l'auteur des *Pêcheurs de perles* et de *Carmen*. Georges Bizet avait épousé la fille de l'illustre compositeur F. Halévy dont il fut l'un des élèves favoris.

Il y a trois ans, le Vaudeville représentait un drame de M. Alphonse Daudet, l'*Arlésienne*. M. Bizet avait écrit pour cette pièce des symphonies et des entr'actes, poétiques comme l'œuvre qu'il devait encadrer. Drame et musique ne furent pas plus compris l'un que l'autre. Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître que la partition de M. Bizet était une œuvre remarquable et digne de lui survivre. C'est l'éternelle histoire de l'injustice du public!

Terminons par quelque chose de moins triste.

Un président d'assises demandait dernièrement à un prévenu s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense.

— Je place toute ma confiance, répondit l'interpellé, dans l'équitation de mes juges.

Après tout, ne dit-on pas que les magistrats sont ou doivent être à cheval sur la loi ?...

Ludovic SAUVEUR.

LES PREMIERS CAFÉS DE PARIS

La réouverture récente du café Procope a mis les chroniqueurs en chasse. Ils ont fouillé tous les mémoires du dernier siècle, et en ont extrait quantité d'anecdotes sur les beaux esprits qui se réunissaient dans ce lieu célèbre, comme dans une académie.

Nous n'avons pas fait comme eux; nous n'avons rien cherché dans les bibliothèques. Seulement, par ce joli temps de juin, le hasard de la promenade nous a mené sur le quai aux bouquins, et nous en avons rapporté un petit livre dont quelques lignes sont bonnes à citer pour ce qu'elles révèlent sur l'établissement des premiers cafés.

Le petit livre en question, daté de 1715, nous apprend « qu'avant 1669 on n'avait point bu de café à Paris. » Ce fut l'ambassadeur turc Soliman Aga qui introduisit chez nous le précieux breuvage.

« Ensuite, on vit arriver le nommé Pascal, Arménien de nation, lequel, en l'année 1672, s'avisa de débiter du café publiquement à la foire de Saint-Germain. Ensuite, il se fixa dans une petite boutique du quai de l'École où il donnait le café pour deux sous et six deniers la tasse.

« Trois ou quatre années après, le nommé Maliban, autre Arménien, vint aussi à Paris dans le même dessein. Il ouvrit son café dans la rue de Bussy, près du Jeu-de-Paume de Metz, aux environs de l'Abbaye Saint-Germain. Il donnait aussi à fumer. »

« Dans ces premiers temps, un petit boiteux, nommé le Candiot, allait par les rues de Paris en criant du café; et ceux qui en voulaient prendre le faisaient monter chez eux, où il leur remplissait un gobelet de la maison, ou un des siens pour deux sous, en fournissant aussi le sucre.

« Il était ceint d'une serviette fort propre, portant d'une main un réclaud fait exprès, sur lequel était une cafetière, et de l'autre, une espèce de fontaine remplie d'eau, et devant lui, un éventaire de fer-blanc où étaient tous les ustensiles du café. »

Quant aux boutiques où se débitait le café, notre auteur nous dit que « les honnêtes gens eurent d'abord de la peine à se résoudre d'entrer dans ces sortes de cabarets, où l'on fumait et où l'on vendait de la bière; sans compter que le café n'y était pas exquis, ni proprement servi.

« Mais depuis que quelques Français, se mêlant du même métier, s'avisèrent d'orner leurs boutiques par des tapisseries, de grandes glaces, des tableaux, d'y mettre des tables de marbre, des lustres pour les éclairer, d'ajouter au café bien préparé du thé et du chocolat, des liqueurs de toute espèce, elles furent le rendez-vous de quantité d'honnêtes gens.

« Les gens de lettres et les personnes les plus sérieuses ne dédaignèrent point ces assemblées, si commodes pour conférer sur des matières d'érudition. »

Ces mœurs sont de la fin du règne de Louis XIV. En ce temps-là, il paraît qu'il y avait déjà trois cents cafés à Paris.

Albert de LASALLE.

LE SALON DE 1875

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Avant de poursuivre notre revue à travers les 3862 numéros qui figurent cette année au livret du Salon de peinture (il n'a pas été présenté moins de 7000 ouvrages), indiquons tout de suite comment se sont réparties les récompenses décernées par le jury des beaux-arts.

Le « prix du Salon » a été décerné à M. Fernand Cormon pour son tableau représentant la *Mort de Ravana*.

Le jury — après avoir déclaré qu'il n'y avait pas lieu, cette année, de décerner de médaille d'honneur dans la section de peinture — a fait choix, pour cette récompense dans la section de sculpture, de M. Henri Chapu, auteur d'une remarquable statue de la *Jeunesse*, que tout le monde a admirée.

Les médailles (première, deuxième et troisième classe) ont été réparties ainsi :

PEINTURE. — *Première classe* : MM. Courtat, Goupil et Jaquet. — *Deuxième classe* : MM. Bastien-Lepage, Bellanger, Defaux, Delobbe, Falguières, Fantin-Latour, Eugène Leroux, Sautai, Sylvestre, Vuillefroy, Wanters, Wœrtz. — *Troisième classe* : MM. Adam, Bergeret, Butin, M^{me} Carolus Duran, Cogen, Paul Colin, Commerre, Benjamin Constant, Delort, Denneulin, Dupain, Simon Durand, Herpin, Lavillette, de Penne, Poisson, Rapin, Roll, Sain, Torrentz, Vaïson, Weisz, Yon, Zuber.

SCULPTURE. — *Première classe* : MM. Degeorge, Lenoir. — *Deuxième classe* : MM. Damé, Guilbert, Michel, Moreau-Vauthier, Morice, Roubaux. — *Troisième classe* : MM. Albert Lefebvre, Cordonnier, Desbois, Devigne, Geoffroy, Hue, Hasse, Laforesterie, Lanson, Martin, Palley, Valton.

ARCHITECTURE. — *Première classe* : M. Ferdinand Dutert. — *Deuxième classe* : MM. Alphonse-Jules Baillargi, Antoine-Georges Louvier. — *Troisième classe* : MM. Louis Bruyère, Jean-Camille Fornigé, Louis Sauvageot.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE. — *Première classe* : M. Adolphe-Joseph Huot. — *Deuxième classe* : MM. Courty, gravure à l'eau forte; Jacquet, gravure au burin. — *Troisième classe* : MM. Gilbert, lithographie; Froment, gravure sur bois; Le Rat, gravure à l'eau forte; Bœtzl, gravure sur bois.

Il semble qu'aux yeux d'un certain nombre de peintres, le plus sûr moyen de se faire remarquer consiste avant tout à choisir quelque épisode tragique, qui porte sur les nerfs du spectateur, et lui fasse prendre l'horreur pour de la pitié. De cette doctrine habile est né le tableau de M. Georges Becker, *Respho*. Armée d'un bâton, la femme de Saül protège contre un vautour les cadavres de sept jeunes hommes, ses fils, que les Gabaonites ont suspendus par les mains à un gibet. Grand effort, en somme, pour un résultat médiocre.

M. Cabanel, qui est de l'Institut, ne dédaigne point de « mêler le plaisant au sévère. » Après s'être plus ou moins pénétré

de la lecture de la Bible pour nous montrer *Thamar* séchant d'ennui et de douleur chez son frère Absalon, il s'inspire d'une mythologie toute fantaisiste pour peindre une de ces *Vénus* en tunique rose que ses élèves s'empressent d'admirer et de reproduire.

Combien nous aimons mieux, dans la grande peinture, — celle qui cherche à traduire des idées de haute morale ou des faits historiques, — *La Vierge, l'Enfant Jésus et Saint-Jean*, de M. Bouguereau; *La mort de Sénèque*, retracée d'un pinceau libre et mâle par M. Sylvestre; *Une conspiration aux derniers temps de Rome*, œuvre énergique de M. Léon Glaize; et plus loin, *l'Interdit*, de M. J.-P. Laurens: rien d'émouvant comme ce sombre tableau montrant, d'après les chroniques du XI^e siècle, la cour d'une église dont la porte est murée et où se décomposent des cadavres auxquels le culte refuse la sépulture.

Citons encore *Un tribunal au XV^e siècle*, de M. Édouard Steinhil, où le peintre nous met sous les yeux le terrible spectacle d'un interrogatoire qui donne le frisson.

Mais le *Samson rompant ses liens*, de M. Lehoux, qui a obtenu l'an dernier le prix du Salon; mais le *Dante et Virgile franchissant la septième enceinte*, de M. Gustave Doré... Passons!

Les sujets militaires sont, cette année, relativement rares et conçus généralement dans des proportions avantageuses. M. de Neuville marche encore en tête, avec *Une surprise aux environs de Metz* (août 1870) et *l'Attaque, par le feu, d'une maison barricadée* (Villersexel, 9 janvier 1871). M. Edouard Detaille s'est borné à donner la représentation d'un régiment de ligne défilant sur les boulevards (il paraît que cela se passait en décembre 1874, par un jour de neige fondue) et qui nous a paru d'un intérêt médiocre. En revanche, *Les tirailleurs de la Seine au combat de la Malmaison* (21 octobre 1870) font honneur au pinceau de M. Berne-Bellecour. Le *Halte-la!* de M. Roll a été jugé digne d'une médaille: mettons qu'on la lui devait. Ajoutons que le *Combat de Pa-li-Kiao* (est-ce assez chinois!) a été plus goûté du public que le tableau exposé au précédent Salon par M. J.-A. Beaucé.

Les tableaux de genre n'ont jamais été plus abondants, et beaucoup, il faut le dire, présentent un réel intérêt. Tels sont: *Les feux de la Saint-Jean*, de M. Jules Breton, si poétiquement décrits par le peintre dans les vers charmants que nous avons reproduits il y a quelques jours; *Le bateau*, de M. Emile Lévy; *Les lutteurs*, du sculpteur Falguière; et cette pauvre petite mendicante qui demande « Un petit sou », et dont le pinceau de M. Perrault a si bien su plaider la cause.

Un chef-d'œuvre encore (on n'en sera pas surpris quand nous aurons nommé l'auteur), c'est *Le dernier hommage*, de M. Jules David. Un convoi funèbre passe sur la route qui conduit au cimetière; dans l'angle d'une maison en construction, deux maçons le suivent du regard et pieusement lui rendent le « dernier hommage », le plus jeune en retirant sa casquette, l'autre (coiffé d'une marmotte) en faisant le salut militaire. C'est, dans un tout petit cadre, un sujet profondément humain, d'une haute éloquence, et plus grand par sa simplicité que toutes les scènes à effet de MM. Gustave Doré et compagnie. Nous n'avons pas vu au Salon de page plus vraie, mieux étudiée en ses détails, ni d'un sentiment plus touchant que cette œuvre exquise, où se révélait la main d'un maître et le cœur d'un homme de bien.

M. Vivant-Beaucé est le peintre attiré des moutons; il aime à conduire le spectateur *Dans une bergerie* et à lui montrer ses « sujets » au naturel, dans leur laine de tous les jours, ceux-ci paresseusement couchés sur la paille, ceux-là groupés autour d'un large baquet, d'autres montant sans façon sur leurs voisins pour atteindre un peu d'herbe au râtelier. Heureux moutons, auxquels M. Vivant-Beaucé fait un sort si enviable!

M. Jules Goupil s'est attaqué à une *Merveilleuse*, qu'il a

chargée de représenter 1795. Cette magnifique personne, vêtue de satin grenat et de satin noir, porte un large chapeau à panache qui pourrait bien faire les beaux jours de la mode en l'an de grâce 1876.

Robert HYENNE.

THÉÂTRES

OPÉRA. — Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus brillant que la soirée de gala organisée au profit des pupilles de la guerre, sous le patronage de Mme la maréchale de Mac-Mahon. L'élément militaire avait naturellement envahi l'orchestre et les loges, et sa présence donnait une physionomie très particulière à la représentation.

Les honneurs de la soirée ont été pour Mme Miolan-Carvalho, qui a divinement chanté l'*Ave Maria* de Gounod. La scène de la prison, de *Faust*, a été également bien rendue par MM. Vergnet et Manoury.

Mlle Jenny Howe, chargée du solo de *Gallia*, a obtenu un double succès de femme et d'artiste, pour sa beauté sculpturale et pour les notes d'or de sa voix.

GYMNASE. — M. Victorien Sardou a beaucoup aimé Edgar Poë, et il l'a prouvé en lui faisant de notables emprunts. Ainsi est née, il y a treize ans, la *Perle noire*, cette comédie en trois actes que le Gymnase vient de reprendre.

La pièce, à vrai dire, est curieuse, amusante, et très habilement agencée. On l'a revue avec plaisir et applaudie autant qu'on peut applaudir en été.

Landrol est divertissant, à sa manière, dans le rôle du bourgeois, auquel Lafond donnait l'esprit, la finesse, l'amabilité sceptique et moqueuse d'un lieutenant de police de l'ancien régime. Quant à Mlle Marguerite Dupuis quidébutait, c'est tout au moins une perle d'ingénuité.

VARIÉTÉS. — Le *Manoir de Pictordu*, de MM. Albert de Saint-Albin et Arnold Mortier, musique de M. Serpette, n'a rien de commun, hors le titre, avec le roman de George Sand.

Cet éclat de rire, en trois actes, n'en repose pas moins sur une idée originale et qui relève de la comédie.

Ce manoir féodal, dentelé de créneaux et flanqué de tours, appartenait à un jeune et joyeux vicomte décaqué par le baccarat; ce dernier l'a vendu, pour payer ses dettes, à Isidore Flochardet, plumassier enrichi, qui tient à trancher du châtelain: aussi refuse-t-il superbement les cent mille francs de dédit que lui fait offrir le vicomte de Pictordu, subitement refait par la hausse du Mobilier espagnol.

Il s'installe donc dans son castel avec son épouse Ambrosine, sa fille Emilie et son futur gendre Mélinart. Mais le moyen-âge ressuscite comme par enchantement et lui fait un accueil charivarique, avec accompagnement de panoplies animées et de fantômes armés de pied en cap. Les dîmes et les corvées mêmes renaissent, pour lui faire honneur, nonobstant la Charte de 1830 et les principes de 89. Bref, Flochardet est la dupe d'une mascarade organisée par le jeune vicomte pour le dégoûter de la seigneurie postiche dont il s'est coiffé.

Cela finit, comme de raison, par le mariage du dernier des Pictordu avec l'héritière des Flochardet.

La musique de cette joyeuseté n'a rien de bien original, mais l'allure en est vive comme celle de la pièce. Il y pleut des mots, et il faut voir, à travers tout cela, Pradéau, Berthelier, Léonce, Mme Aline Duval et Mlle Bertall, rivalisant d'entraîn et de belle humeur.

HOP-FROG.

PLANCHE G. N° 524. — DESCRIPTION, PAGE 278.



TOILETTES DE PROMENADE
 Modèles du Paradis des Dames (rue de Rivoli, 8 et 10).



1233 c

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Coiffures de M^{me} Costadon, s. des Jeuneurs, 25-27. Modes de M^{me} Brunhes & Hunt, rue Mignonnerie, 4.

Corsets de P. de Plument, s. Vivienne, 33. Eau Figaro de Viquier, Boul. Bonne Nouvelle, 163.

Parfums Oriza de L. Legrand, s. St. Honoré, 207.

Cutted at Stationer's Hall.

LONDON Ad. Goubaud & Son, 30, Henrietta Street Covent Garden, W.C.

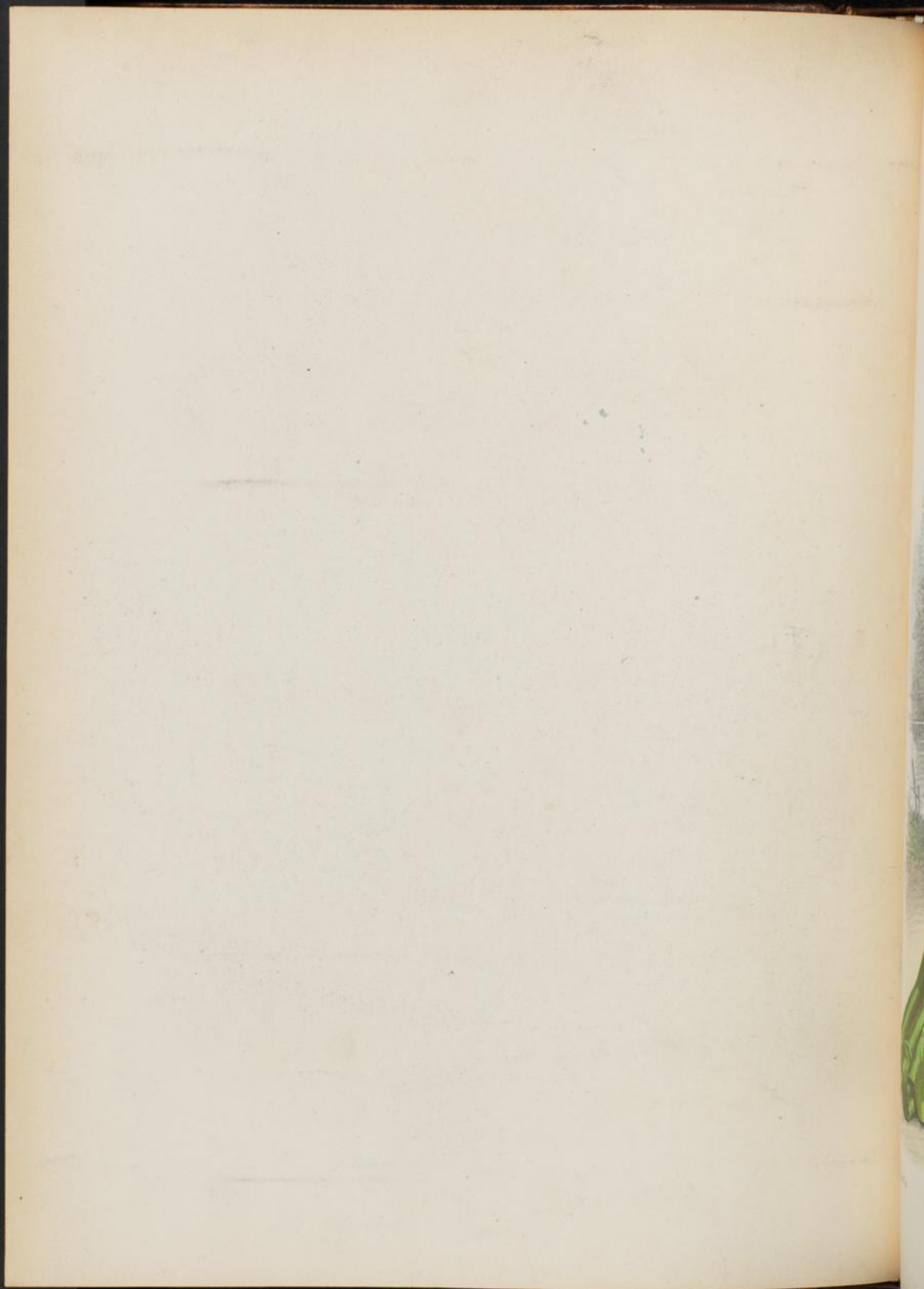






PLANCHE G. N° 525. — DESCRIPTION, PAGE 278.



TOILETTES DE CAMPAGNE

Modèles du Paradis des Dames (rue de Rivoli, 8 et 10).

CENDRILLON II.

(NOUVELLE. — SUITE.)

La nièce du mercier venait d'accomplir sa vingt et unième année. L'austérité morale de l'oncle regardait ce fait comme un événement des plus graves, et il se hâta de faire connaître à sa pupille la situation de son petit patrimoine. Il s'y prit de la façon la plus délicate. Au diner, où assistaient seulement Clémence, Anatole et M. et M^{me} Simier, il y eut une mise en scène charmante.

— Eh bien, dit le mercier à sa nièce, au moment où chacun allait s'asseoir, c'est aujourd'hui que tu es majeure, ma chère Clémence. C'est aujourd'hui que cesse ma tutelle.

— O mon oncle, répondit la jeune fille, vous avez été bon pour moi... Et vous aussi, ma tante, vous avez été ma seconde mère.

Et Clémence embrassa avec effusion M^{me} Simier.

Celle-ci, avouons-le, ne pouvait pas complètement accepter les remerciements de sa nièce, car nous savons combien la mercière et son fils avaient été froids envers Cendrillon II.

Néanmoins, M^{me} Simier avait toujours rempli strictement les devoirs que lui imposait sa parenté; si elle accusait Clémence de vulgarité, si elle se montrait parfois dédaigneuse à son égard, la faute n'en était pas à son cœur, mais à l'entraînement du monde que la riche marchande fréquentait.

A peine assise, Clémence, en dépliant sa serviette, aperçut un papier.

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-elle.

M^{me} Simier et Anatole partageaient l'étonnement de la jeune fille. M. Simier, lui, souriait avec une malicieuse bonhomie.

— Lis, mon enfant, dit-il.

La cousine d'Anatole lut, en effet.

C'était le compte de sa fortune et des augmentations successives qui faisaient atteindre à cette fortune le chiffre de soixante mille francs. La bonne, l'intelligente gestion de M. Simier avait quintuplé le capital primitif de Clémence.

Tout cela, dit M. Simier, est déposé chez mon notaire, où tu iras prendre connaissance de mes comptes de tutelle et te mettre en possession de ce qui t'appartient. Voilà ce que la loi demande.

— Jamais, mon oncle! s'écria Clémence, dont les regards exprimaient la plus franche reconnaissance. Jamais je ne consentirai à examiner ce que vous avez fait... Vous n'avez aucun compte à me rendre... Je n'ai pas besoin, non plus, mon cher oncle, de disposer personnellement de cette petite fortune, que je dois à votre bonté diligente.

Rien ne pouvait être plus agréable à M. Simier que de semblables paroles. Il s'estima payé, et au delà, des soins qu'il avait eus de sa nièce. Le vœu d'Athanase était rempli; Clémence avait noblement mis à profit les conseils exprimés dans sa lettre dernière.

IV

Que de fois on parle des revers de fortune, lorsqu'il s'agit d'autrui, en oubliant que l'on est soi-même exposé à de pareils mécomptes! On fait le procès à la prodigalité du voisin sans veiller sur ses propres folies; ou bien, à la vue d'un homme qui succombe, frappé par d'horribles malheurs, on ferme les yeux sur les causes probables de catastrophes, et l'on suit la pente sur laquelle on s'est imprudemment élancé.

Pendant l'année qui suivit la majorité de Clémence, la maison Simier fit des affaires considérables, notamment avec une forte compagnie de New-York. Par malheur, à l'instant où les dettes de la compagnie envers M. Simier atteignaient un chiffre énorme,

les négociants américains cessèrent leurs paiements. Terrible était la secousse, à laquelle pourtant le mercier de la rue Grenétat put résister; mais le bruit de la faillite américaine se répandit dans Paris, et les salons où M^{me} Simier et son fils étaient reçus en parlèrent. Nous devons même dire que certaines figures perdirent leurs bienveillants regards pour Anatole; que M^{me} de Saint-Berthier et Julien diminuèrent le nombre de leurs visites; enfin, que bien des gens s'occupèrent « des pertes irréparables, de la ruine complète » de M. Simier.

Le jour où la confiance en un marchand disparaît, ce marchand voit ses ressources baisser peu à peu, s'effacer, s'éteindre; son crédit aussi baisse ce jour-là, car il est rare que certaines calomnies, fruit de la légèreté ou de la malveillance, n'aient pas attaqué son honneur par anticipation. Quel nom, sur la place de Paris, avait été jusqu'alors plus considéré que celui de M. Simier! Sa signature valait de l'or. En vérité, il appartenait à cette sorte de noblesse commerciale qui est fille de ses œuvres et qui pourrait porter blason. Mais tout navire, grand ou petit, succombe aux tempêtes sur l'océan des affaires.

Voici ce qui arriva, l'avant-veille d'une fin de mois.

M^{me} Simier revenait de sa promenade habituelle; Anatole passait la journée à Bougival, chez Julien de Saint-Berthier, qui n'avait point encore rendu la moindre partie des cinq mille francs si généreusement avancés pour lui. Au magasin, Clémence était fort occupée à régulariser des comptes, à faire des factures qui devaient être touchées. Les commis causaient au milieu de leurs rayons, parce que la vente en ce moment était presque nulle.

Tout à coup, M. Simier entra dans son appartement, les traits bouleversés, les yeux hagards et d'un pas rapide.

— Je suis perdu! s'écria-t-il...

Sa femme crut que la foudre tombait.

— Qu'y a-t-il donc, mon ami? demanda-t-elle, en s'avançant vers le mercier, qui s'était assis sur un canapé et essuyait la sueur qui coulait de son front.

— Je suis perdu! répéta M. Simier, sans donner d'abord d'autres explications.

M^{me} Simier comprit aussitôt ce dont il s'agissait.

— Evidemment, pensa-t-elle, nous éprouvons de nouvelles pertes. Elle parla dans ce sens à son mari.

— Non, dit enfin celui-ci, après quelques instants de silence; mais je ne pourrai faire mon échéance de fin de mois. Il me manque douze mille francs. En vain j'ai couru chez mon banquier, chez d'autres, chez des confrères... Impossible de me les procurer... Et si je laisse protester un seul billet, surtout à la suite de cette faillite américaine qui m'a entamé, mon crédit est entiché pour toujours.

En entendant M. Simier, en voyant les éclats de son immense chagrin, la mère d'Anatole sentit que son cœur se serrait. Elle descendit au fond de sa conscience, l'interrogea et se trouva coupable. En effet, d'un mot, elle eût pu calmer les frayeurs de son mari; d'un mot, elle eût pu compléter le bordereau insuffisant pour les besoins de l'échéance prochaine. Mais ce mot, il expirait sur ses lèvres; et le cœur de la pauvre femme fut bien plus serré encore, quand M. Simier, allant au-devant de sa pensée, ajouta:

— Ma chère amie, Dieu m'est témoin que, sans une circonstance aussi grave, jamais je ne t'aurais adressé la demande que je vais te faire...

— Quelle demande? dit M^{me} Simier, comme étourdie.

— Jamais, continua le négociant, je ne t'aurais prié de me sacrifier, fût-ce même pour peu de temps, une des choses qui t'appartiennent... Oui... qui forment la base principale de ta toilette... et sont un des cadeaux désirés que tu as reçus de moi...

— Tu veux?... s'écria la mère d'Anatole.

Elle ne put achever. Une rougeur subite colora son visage, et,

dans son émotion croissante, elle fut forcée de s'asseoir sur un fauteuil placé loin de son mari.

M. Simier s'approcha d'elle. Du ton le plus caressant, il reprit :

— Ta parure de diamants nous sauverait tous... Ne me refuse pas cela, mon amie... Il suffira de quelques jours... Mais la nécessité m'oblige à avoir recours à cet expédient.

— C'est impossible ! répondit M^{me} Simier.

A ces mots, le mercier regarda fixement sa femme. Celle-ci, décidée à tout dire, continua, en se levant :

— Je ne puis te donner cette parure...

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle n'est déjà plus dans son écrin.

Et la tante de Clémence montra à M. Simier la fausse parure qui remplaçait les diamants ; puis elle lui expliqua ce qui s'était passé, les besoins d'Anatole, sa faiblesse maternelle, en un mot tout ce que savent nos lectrices.

Le négociant demeura confondu. C'était lui, maintenant, qui gardait le silence et l'immobilité. Son âme succombait sous le désespoir, car il ne voyait plus d'issue à sa position. Pourtant il n'adressa aucun reproche à la mère d'Anatole, et il se retira en n'accusant que lui-même.

— J'aurais dû, se disait-il, ne pas céder à des entraînements irréfléchis... Ce qui m'arrive, je l'ai mérité... C'était à moi de finir ma carrière comme je l'avais commencée. Il faut me résigner à mon sort... Encore ai-je bien fait de ne pas toucher au patrimoine de Clémence... C'est de l'argent sacré, et je serais vingt fois plus coupable si je l'avais risqué dans mes opérations commerciales.

On voit quelle était la robuste honnêteté de M. Simier, et comment, au milieu de ses faiblesses, il avait su remplir la tâche que son frère lui avait léguée en mourant. Quelle que fût la catastrophe ruinant la maison de la rue Grenétat, le bien de Clémence restait intact, augmenté même, ainsi que nous l'avons vu. M. Simier n'en eût pas voulu distraire une obole ; il n'eût pas seulement parlé de sa situation à sa nièce, dans la crainte d'exercer une pression morale sur elle, et de l'amener à compromettre son avenir pour venir en aide à un présent si difficileux.

V

Au moment où M. Simier quittait sa femme et s'appretait à descendre dans le magasin, il rencontra Clémence, qui s'élançait hors du petit salon voisin de l'appartement où s'était passé la scène que nous venons de raconter.

Il n'eut pas la pensée de demander à Clémence pourquoi elle se trouvait ainsi dans le petit salon ; seulement, une fois au magasin, il vit que la jeune fille portait à la main un châle léger, qu'elle était sans doute venue chercher.

— Elle n'a rien entendu de notre conversation, se dit le mercier à lui-même. La chère enfant est fort calme, ne se doute pas de toute la vérité ; elle croit probablement à de simples embarras passagers, semblables à ceux dont j'ai déjà triomphé.

Clémence, en effet, s'était rassise dans le comptoir et affectait la plus grande tranquillité d'esprit.

Mais, vers le soir, Clémence dit à son oncle qu'elle désirait un entretien particulier avec lui. On remonta dans les appartements du mercier ; M^{me} Simier remplaça sa nièce à la caisse. Le négociant éprouvait quelque surprise des paroles prononcées par Clémence ; il n'avait aucune idée de la cause qui motivait l'entretien demandé. Mais quelle fut sa tristesse, quand la jeune fille eut abordé son sujet !

Elle débuta ainsi :

— Il y a peu de temps, mon cher oncle, vous m'avez offert vous-même de me rendre ce que vous appelez des com^{ptes} de tu-

telle et de me mettre en possession du bien que mon père m'a laissé, et qui a si remarquablement fructifié entre vos mains... J'ai refusé alors de me rendre chez votre notaire, malgré vos pressantes sollicitations.

— Par délicatesse, tu as refusé... Je ne l'oublierai pas, fit M. Simier. Je n'attendais pas moins de ton bon naturel.

— Mais aujourd'hui... balbutia Clémence.

— Aujourd'hui ? répéta le négociant.

— J'ai changé d'avis, reprit Clémence en faisant un effort sur elle-même. Je crois que cela sera plus régulier. Vous aviez raison, mon cher oncle, on ne sait ce qui peut arriver, et, à mon âge, il est bon que je m'accoutume à gérer mon bien moi-même.

M. Simier dissimula à peine sa surprise, car ces paroles le chagrinaient profondément. Tout à coup il se rappela la présence de Clémence dans le petit salon, et ce revirement dans les idées de la jeune fille s'expliqua. Clémence avait perdu la confiance que, jusque-là, son tuteur lui avait inspirée. Aussi, sous l'étreinte de ce chagrin, M. Simier ne garda-t-il pas son calme ordinaire. Il dit :

— Après ce qui m'arrive, je comprends ta conduite, mon enfant. Elle est prudente peut-être, et, dans cette occasion, je voudrais te voir un peu moins préoccupée de tes propres affaires... Mais il n'importe... Tu uses de ton droit... Nous irons dès demain matin chez mon notaire et nous régulariserons ces comptes...

Clémence ne répliqua pas. Il y avait dans le ton de M. Simier quelque chose de triste et de résigné en même temps, qui n'échappait point à la perspicacité de la cousine d'Anatole. Le mot d'*ingratitude* effleura seulement les lèvres du mercier ; mais ce mot, Clémence l'entendit, ou plutôt le devina. Il tomba sur son cœur et le serra douloureusement. Son embarras fut extrême lorsqu'elle prit congé de l'homme qui lui avait été si dévoué, et auquel elle faisait injure par sa défiance.

Oh ! comme M. Simier s'attrista, lui aussi ! Avec quelle amertume il mit sa femme au courant de l'entretien qu'il avait eu avec Clémence !

— Eh bien ! s'écria M^{me} Simier, tu t'aperçois maintenant que ta nièce ne possède pas à elle seule toutes les qualités. Son esprit d'ordre a engendré l'égoïsme ; le jour où nous éprouvons des revers de fortune, elle ne perd pas la tête et veut se mettre, avant toute chose, à l'abri du naufrage... Quant à moi, mon ami, je préfère l'étourderie charmante d'Anatole, parce que ce défaut est racheté par les mérites d'un excellent cœur. Nieras-tu cela, maintenant ?

M. Simier baissa la tête, et l'amour maternel de M^{me} Simier triompha.

— J'ai de bonne heure jugé Clémence, reprit-elle ; j'ai estimé de bonne heure combien son cœur était froid et sec... En voici la preuve.

M. Simier essaya encore de prendre la défense de sa pupille. Mais, à vrai dire, il fut sans éloquence, parce qu'il était sans conviction et ne pouvait se méprendre sur les sentiments de la jeune fille qu'il aimait comme s'il eût été son père.

En apprenant tes traverses si terribles, ajouta M^{me} Simier avec une aigreur croissante, Clémence n'a songé qu'à elle... C'est mal, très mal...

— Assurément, fit le négociant dont les yeux roulèrent deux ou trois larmes, et ce trait m'est plus sensible que les pertes d'argent... Oh ! que ne puis-je conjurer la tempête !

— Un moyen nous reste ; je l'emploierai, dit vivement la mère d'Anatole.

— Lequel ?.. Parle... s'écria M. Simier, avec cette énergie désespérée d'un noyé qui saisit l'objet que lui tend un sauveteur.

— J'irai demain chez M^{me} de Saint-Berthier ; je m'ouvrirai à elle ; je lui emprunterai la somme qui te manque.

— Elle refusera. Je le prévois. A quoi bon essayer un refus ?
— Si elle me refuse, c'est à moi que ses refus s'adresseront. Permetts-moi, mon ami, de tenter cette entreprise... Je te dois bien cela, puisque je ne puis plus venir d'une autre manière au secours de ta caisse... Oui, je verrai demain M^{me} de Saint-Berthier... C'est une femme que l'on dit très obligeante... et j'espère n'avoir qu'à me louer d'elle... J'espère.

Tel était l'entraînement de sa femme, que M. Simier ne s'opposa point à la tentative. Il tendit la main à la mercière.

— Merci, chère amie, dit-il. Qu'il soit fait selon ton vœu.

Selon son habitude, Anatole rentra fort tard, monta à sa chambre et se livra au plus profond sommeil ; il ne savait rien des choses qui troublaient la maison. Il avait assisté à une superbe représentation d'un opéra nouveau, d'un des chefs-d'œuvre d'Auber, et les charmantes mélodies du compositeur l'avaient doucement bercé.

Quant à Clémence, elle ne goûta aucun repos. Une légère fièvre l'avait saisie.

Dès le point du jour, elle était sur pied, et bientôt, tout habillée pour sortir, elle avait paru au magasin au moment même de l'ouverture, si bien que les commis, en souriant, s'étaient dit :

— Oh ! oh ! voilà Cendrillon II qui redouble d'ardeur.

Neuf heures sonnaient comme l'oncle et la nièce apparaissaient dans l'étude de M^e Bonnard.

VI

En moins de temps, certes, qu'il ne nous en faudrait pour l'écrire ici, les comptes de tutelle furent rendus, approuvés et signés par M. Simier et par Clémence.

Celle-ci avait gardé un calme parfait, une attitude vraiment remarquable.

A plusieurs reprises, elle avait demandé à M^e Bonnard :

— Monsieur, suis-je tout à fait maîtresse de mon bien, maintenant ?

— Tout à fait, avait répondu le notaire, aussi surpris que M. Simier d'une pareille insistance.

On eût juré que Clémence accomplissait un devoir sacré, une mission des plus graves. Non-seulement elle ne sourcillait pas, mais ses regards évitaient de rencontrer ceux de son ex-tuteur. Celui-ci, de plus en plus attristé, cherchait en vain à s'expliquer les changements si soudains survenus dans le caractère de sa nièce. Au bout de toutes ses réflexions, il ne trouvait qu'une chose, — l'ingratitude.

Son mécontentement n'eut plus de bornes lorsque, après la signature des comptes, Clémence déclara qu'elle voulait parler en secret à M^e Bonnard. Pour le coup, la mesure était comblée ! M. Simier prit son chapeau, et, avec une colère visible, il sortit du cabinet de son notaire, en apostrophant ainsi Clémence :

— Restez, mademoiselle. Je n'ai plus rien à signer pour vous ici. Mes affaires m'appellent... Vous reviendrez chez moi quand il vous plaira... Vous êtes libre...

Toujours même impassibilité chez la cousine d'Anatole. Nul mot, nul geste de sa part n'essaya de retenir le négociant que nous suivrons jusqu'à son magasin, car nous ne voulons pas pénétrer les secrets de Clémence, ni assister à la conversation qui s'établit entre elle et M^e Bonnard.

En entrant chez lui, M. Simier ne trouva pas sa femme. La mère d'Anatole était allée rendre visite à M^{me} de Saint-Berthier. On sait dans quel but. Ce fut Anatole qui, le premier, vit son père. Anatole, mis au fait des événements par M^{me} Simier, était accablé de tristesse. Lui, d'ordinaire si léger, si insouciant, s'approcha du mercier et lui demanda pardon de toutes ses folies : pardon facilement obtenu. Puis, Anatole, sous le coup des mauvaises nouvelles qu'il avait apprises, supplia son père de mettre son activité à l'épreuve, pendant cette journée décisive pour

l'avenir de la maison. Il semblait que ce jeune homme se réveillât d'une longue léthargie. Les mouvements spontanés de son cœur furent si frappants, que M. Simier compara sa conduite avec celle de Clémence et ne put s'empêcher de donner complètement raison à M^{me} Simier.

Cependant le temps s'écoulait, et rien ne changeait dans la situation. Le négociant attendait sa femme avec des angoisses inexprimables.

Clémence reparut avant M^{me} Simier. Son oncle et son cousin n'eurent pour la jeune fille que des froideurs marquées. Elle se remit promptement au travail, comme si elle ne se fût aperçue de rien.

Au bout de quelques minutes, M^{me} Simier rentra, pâle, le visage bouleversé, se soutenant à peine. Il n'était pas difficile de deviner la réponse de M^{me} de Saint-Berthier. Le fait était que cette « excellente amie » avait déploré amèrement son manque absolu de fonds disponibles, mais qu'elle ne pouvait aider la femme du mercier.

Augustin CHALLAMEL.

(La suite au prochain numéro).

SILHOUETTES PARISIENNES

LE REPORTER QUI N'A PAS DE CHANCE

Ce n'est pas tout de battre le pavé du matin au soir, de faire de longues stations aux bons endroits où le bourgeois de Paris a l'habitude de venir se faire écraser, de courir sus à l'incendie, aux noyades, aux batteries des ivrognes, aux crimes encore tout chauds ; il faut, avec l'amour de son état, avoir un peu de ce petit bonheur sans lequel le génie étouffe et meurt dans la coquille de la médiocrité.

C'est le fait de mon ami Bonnard. *Reporter* à la ligne, toujours à l'affût des accidents de toute sorte, il jouit d'une déveine incroyable. Il s'en plaignait à moi dernièrement en prenant un bock au café de la Porte-Montmartre.

— Tu ne peux te figurer, me disait-il, à quel point la chance m'est contraire. Rien ne me réussit dans l'absurde métier que je fais.

— Peut-être manques-tu de zèle !

Il leva tragiquement ses bras au ciel.

— Du zèle ?... Mais j'en suis plein, j'en regorge !... Non, ce qui me manque, c'est le cheveu de l'occasion qui me glisse toujours entre les doigts. Tiens, juges-en. Voilà deux heures que je suis assis à la porte de ce café, juste en face du *carrefour des écrasés*. Eh bien, il ne s'est pas produit sur le boulevard un simple encombrement. Après une pareille faction, j'aurais droit au moins à deux ou trois individus renversés, foulés aux pieds des chevaux avec fractures graves. Ah bien oui, pas seulement un chien écrasé. Est-ce assez triste !

— Désolant !

Puis, me désignant un gros homme qui essayait maladroitement de traverser la chaussée au milieu de plusieurs files de voitures :

— Regarde ce gros imbécile, me dit-il, le voilà pris en tête et en queue par un omnibus et un haquet ; son ventre énorme est serré entre deux roues comme dans un étai ; il a donc fait tout son possible pour arriver à un aplatissement mérité.

— En effet, sa position me semble critique.

— Abominable !... Mais je suis là, et tu vas le voir passer sans un accroc de l'autre côté du boulevard... Tiens, qu'est-ce que je te disais ?

Bonnard avait prédit juste ; le gros bonhomme s'était tiré à son honneur de l'encombrement et continuait sa course en roulant dans le faubourg Montmartre.

— Si Chaumonot eût été là, fit Bonnard avec amertume, cette outre aurait été dégonflée à son profit.

— Il a de la chance alors, Chaumonot ?

— Incroyable ! Tout lui réussit. Il suffit qu'il passe dans une rue pour qu'immédiatement les accidents pleuvent autour de lui. Entre nous, je crois qu'il a le mauvais œil, don précieux dans notre état. S'il jette un regard sur un enfant jouant à sa fenêtre, il y a gros à parier qu'une culbute s'en suivra. Malheur au pêcheur à la ligne que Chaumonot observe du haut du quai ! On peut être sûr qu'il retourne du plongeon pour lui.

— Vilaine rencontre à faire que celle de ton Chaumonot !

— Le plus simple feu de cheminée n'existe pas pour ce chagard-là.

— Pourquoi ?

— Parce que, dès qu'il s'arrête à le regarder, le feu de paille se transforme en bel et bon incendie. Moi, c'est un autre genre... j'éteins tout.

— Il est fâcheux que tu n'aies pas été à Paris pendant la Commune.

— Il n'y aurait rien eu, va !... Mais Chaumonot y était, le gredin !

L'amertume que Bonnard mettait dans l'appréciation de son mérite et de celui de son confrère me parut assez plaisante pour que je l'engageasse à continuer ses aveux.

— Sois franc, lui dis-je, il doit bien t'arriver par-ci par-là quelques bonnes aubaines ?

— De méchants racrocs ou des choses que tout le monde voit : un cheval qui s'emporte, des voitures qui s'accrochent, des cochers qui s'injurient ; trop heureux encore quand ils finissent par se battre !

— Quelle déveine !

— Ne m'en parle pas. Tiens, dernièrement je me croise avec un chien de mauvaise mine, la queue entre les jambes, l'écume à la gueule, l'œil injecté, enfin un cas d'hydrophobie superbe. Je me mets à le filer aussitôt.

— Comment, tu le files ?

— Je le suis, si tu préfères.

— Tu étais bien convaincu de la nature de son mal ?

— J'y croyais commé à mon existence.

— Et tu ne l'as pas signalé immédiatement à un sergent de ville ?

— Y penses-tu ?... Avant que mon chien eût causé des ravages ?

— Surtout avant cela.

Le reporter haussa dédaigneusement les épaules.

— Tu entends joliment le métier, toi ! Un beau fait-Paris que j'aurais apporté au journal : « Hier, un de nos rédacteurs a aidé à mettre en fourrière un caniche qu'on avait lieu de croire enragé. » Comme cela aurait paru intéressant à l'abonné !

— Tu aurais prévenu des malheurs.

— Mais j'en vis, des malheurs, grand naïf !... Où donc en étais-je ?

— Tu filais ton chien.

— Je l'avais rencontré à Batignolles... Il prend la rue de Clichy ; je lui emboîte les pattes et tressaille d'aise en voyant un roquet gros comme le poing nous chercher querelle à la hauteur de la rue de Parme.

— Vous chercher querelle ?

— Je m'identifie avec mon chien enragé... Mais, au lieu de répondre au bichon, mon fainéant passe son chemin en écumant de plus belle. Devant la Trinité, j'ai une lueur d'espoir : un Gavroche nous jette une pierre ; nous poussons un cri de rage et nous sommes sur le point de nous venger en grignotant un peu le gamin ; mais je ne sais quelle lubie nous passe tout à coup par la tête, nous renonçons à la vengeance pour enfilez dare dare la rue de la Chaussée d'Antin. Sur les boulevards, rien ;

rien encore rue Montmartre. Nous voilà aux halles. Beaucoup de monde ; il est impossible que les choses ne tournent pas au drame. Il était temps, car, je ne te le cache pas, j'étais en nage. En effet, nous poussons un hurlement féroce et nous nous élançons sur un boucher, à la cheville... Malgré mon désir d'arriver à un dénouement convenable, je t'avoue qu'il me passa un frisson à la pensée de l'horrible spectacle qui se préparait pour moi.

— C'est atroce !

— Plus souvent !... C'était de joie que mon caniche hurlait. Il venait de retrouver son maître, aussi heureux que lui, et c'était à qui se ferait le plus de caresses des deux. Une scène de famille, quoi !

— Mais l'écume de sa gueule ?

— J'en demandai la raison au boucher. Il me dit que Médor — nous nous appelions Médor — adorait le savon de Marseille et qu'il en avait probablement soustrait un morceau dans un lavoir des Batignolles. Hein ! qu'en dis-tu ?

— Je préfère ce dénouement à l'autre.

Bonnard vida son bock en jetant un coup d'œil mélancolique sur les voitures du boulevard qui continuaient de circuler avec une régularité et une méthode désespérantes.

— Fais-tu aussi les arrestations nocturnes ? lui demandai-je.

— Oui, parlons-en... Depuis qu'on n'éclaire plus Paris, les quartiers populeux sont tristes, les autres sont sinistres, et l'attaque nocturne s'en trouve bien.

Il y a deux jours, je flânaï à une heure du matin sur l'esplanade des Invalides, un coupe-gorge délicieux. Je m'étais arrêté auprès d'un arbre pour rallumer mon cigare, lorsque j'entendis un bruit de feuilles sèches à peu de distance de moi. Je mis la main sur mon revolver et m'éloignai sans hâter le pas. Il pouvait y avoir là matière à copie. Je ne me trompais pas ; j'étais suivi par deux individus qui causaient à voix basse et semblaient s'exciter à l'attaque. Pour en finir plus vite, je me retourne tout-à-coup et marche résolument sur mes voleurs. Que vois-je alors ? Un monsieur et sa dame tombant à mes genoux en me conjurant d'épargner leur vie et m'offrant à qui mieux mieux leurs porte-monnaie et leurs montres.

— Mais pourquoi te suivaient-ils ?

— Ils rentraient chez eux, comme moi, et je les escortai jusqu'à leur porte. Ah ! ce n'est pas à Chaumonot que pareille chose arriverait !

— En pareil cas, qu'aurait-il fait de plus ? Où il n'y a rien...

— Il y a toujours quelque chose pour Chaumonot... Il aurait été capable de forcer mes deux bourgeois, le pistolet sur la gorge, à lui prendre son mouchoir de poche... et le lendemain il avait sa petite arrestation nocturne sur la planche.

Louis LEROY.

EXPOSITION DE DENTELLES

À l'occasion du concours régional, l'administration municipale de Caen a organisé des fêtes magnifiques ; au nombre des diverses attractions, la belle exposition de dentelles fabriquées dans la région obtient un vrai succès d'enthousiasme.

Quand on entre dans le salon des dentelles, la première impression est entièrement favorable ; on embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble de la collection disposée avec beaucoup de goût dans un grand carré divisé en deux galeries.

En examinant en détail les objets exposés, on est émerveillé de la beauté de quelques-uns des dessins qui révèlent un talent véritablement artistique ; on a fait de tels progrès dans la fabrication des dentelles noires, que l'on est arrivé aujourd'hui à obtenir différents tons qui permettent d'estomper la fleur, de

figurer une dégradation de nuances marquant tous les reflets d'ombre et de lumière. L'exécution du travail atteint un degré de perfection telle, qu'il semble impossible de jamais le dépasser. On se fera une idée de la finesse de certains tissus de dentelles en remarquant que l'ouvrière, pour produire un seul centimètre carré, est obligée de déplacer 550 épingles.

La fabrique du Calvados a fait, dans cette exposition, une manifestation très-importante qui révèle sa grande et puissante activité; elle a prouvé une fois de plus qu'elle n'a pas de rivale pour la fabrication des dentelles connues généralement sous le nom de dentelles de Chantilly.

On faisait anciennement à Caen des dentelles de fil, de soie noire, puis des blanches; et enfin, tous les genres de dentelles aux fuseaux autres que la valenciennes. Suivant que la mode était à ceci ou à cela, on apportait des modifications au travail, on renouvelait les modèles fréquemment; cette habitude de se plier aux exigences de la mode et de provoquer même des fantaisies concourait à augmenter la réputation de la fabrique et à la faire prospérer: aussi prit-elle un développement considérable et vit-on de grandes fortunes se créer dans cette industrie, indépendamment du bien-être qu'elle répandait dans les campagnes; mais ce sont la blonde et la dentelle de soie noire qui lui ont apporté le plus de profits: si elles étaient moins riches que celles de Chantilly, le débit n'en était que plus général et plus facile.

La plus ancienne pièce authentique où l'on trouve qu'il soit fait mention de la fabrique de Caen est un arrêt du 21 mars 1705. Cet arrêt autorise les marchands de la ville de Caen à faire rentrer en Normandie les dentelles qu'ils auront portées aux foires de Bretagne et qui ne s'y seront pas vendues, moyennant un droit de cinq livres pour cent livres pesant, et les dispense du droit de sortie en se conformant à certaines formalités.

En 1851, on comptait, dans le seul arrondissement de Caen 25,000 dentellières.

Ch. D.

REVUE DES MAGASINS

Toujours de plus en plus gracieux, les chapeaux de Mmes BRUNHES et HUNT; pour en choisir un, l'embarras est immense: ils plaisent tant qu'on les voudrait tous! Citons pourtant quelques modèles:

Chapeau en paille de riz couleur écrue, à passe bordée d'une cordelière rouge, baissée sur les cheveux. Autour de la calotte, un large fil frangé en soie écrue, négligemment noué derrière, avec bouts flottants.

Chapeau *Marie-Stuart* en paille de riz noire, le bord de la passe couleur paille; un liséré rose et un noir séparent les deux pailles. Ruban noir autour de la calotte et larges coques derrière; guirlande de roses jaunes mélangées de réséda, terminée par une rose rose. Double liséré rose et noir sous la passe, plissé en crêpe lisse blanc, et bandeau de roses.

Chapeau *Paysanne*, en paille d'Italie: au milieu de la passe court tout autour une jarrettière en velours noir; large ruban « crème » autour de la calotte; coques, fleurs de cerisier et fruits en grappe. La passe, doublée de velours noir, est garnie dessous d'un bandeau de fleurs de cerisier mélangées de cerises.

Chapeau *Giroflée* (souvenir de *Giroflé-Girofla*). Paille noire, haute calotte entourée de biais verts, de quatre tons camaïeu, et plume noire sur le sommet. Passe large et plate doublée de verts nuancés.

Pousser plus avant la nomenclature des ravissantes coiffures installées à l'entresol de la rue Meyerbeer, 4, nous paraît inutile; mieux vaut de beaucoup visiter les élégants salons de Mmes Brunhes et Hunt. Essayez ce chapeau, vous avez dix ans de moins; essayez cet autre, vous êtes cent fois plus jolie! Peut-on demander d'avantage? — Eh bien! oui, vous pouvez demander aux fées du logis de vous en faire un qui réunisse les deux qualités et nous répondons d'avance du succès.

— A quoi bon chercher, se tourmenter, courir pour faire des achats, quels qu'ils soient, puisque par une simple lettre adressée à la maison de commission LASSALLE et C^e on peut tout avoir! — Ne pas se déranger, arriver à un meilleur résultat sans dépenser davantage, au contraire, n'est-ce pas là un sujet digne d'attention?

La maison Lassalle et C^e (rue Louis-le-Grand, 25) est fort honorablement

posée sur la place de Paris, on peut en toute confiance s'adresser à elle pour n'importe quel achat: toilette, mobilier, articles de papeterie, musique, objets d'art, ornements d'église, etc.

Des prospectus détaillés, renouvelés pour chaque saison, vous mettent au courant de toutes les nouveautés en fait de toilette: robes, confections, lingerie, etc.

La maison Lassalle et C^e observe scrupuleusement les commandes, ne dépassant jamais le maximum du chiffre désigné, restant plutôt dans le minimum. Par ses nombreuses relations commerciales elle obtient de grandes réductions de prix dont elle fait bénéficier le client, autant que faire se peut.

C'est même une excellente spéculation que de charger cette maison de l'achat d'un trousseau, d'une layette, etc.; on s'évite par là les tracasseries des détails, si agaçants par leur multiplicité. On s'épargne du temps, de la fatigue et beaucoup d'ennuis!

Ajoutons que la maison Lassalle établit des devis sur tout ce qu'on désire et envoie des échantillons à choisir, quant aux objets de toilette, du moins.

— *La Corbeille fleurie!* Ne voilà-t-il pas un joli blason? Ce titre à lui seul équivaut à une réunion exquise de fleurs variées, répandant les senteurs les plus douces ou les arômes les plus pénétrants. La maison PINAUD et MEYER, en choisissant cette dénomination, a voulu donner une juste idée de l'ensemble de ses produits. Que représentent, en réalité, tous ses parfums, sinon une corbeille fleurie?

Le nouveau savon au bouquet de violettes, annoncé dans nos dernières revues, n'est-il pas l'exacte expression d'un bouquet de violettes? Lorsqu'on s'en est servi pour la toilette, on est comme imprégné de cette exquise odeur qui ne vous quitte plus.

Le *Bouquet d'Isora* résume la senteur la plus raffinée, la plus parfaite qu'on ait connue jusqu'à ce jour; et nous devons une certaine reconnaissance à MM. Pinaud et Meyer, pour avoir composé une série de produits résumant chacun l'expression même de ce bouquet délicieux. Avons-nous besoin d'ajouter que cette série comprend les eaux de toilette, savons, cold-cream, poudres, pommades, etc.

Quoique la mode ait renoncé aux parfums violents, certaines personnes les préfèrent encore; nous pouvons donc leur dire qu'elles trouveront également à la *Corbeille fleurie* (boulevard des Italiens, 30), toutes les compositions qu'elles pourraient désirer à l'*Ylang-Ylang* et qui ont valu, l'année dernière, un si grand succès à la maison.

SPÉCIALITÉS

L'*Eau Figaro* est une teinture spéciale pour les cheveux et la barbe, elle le dit hautement, sans détour aucun, sans affectation non plus. Elle ne se pose pas comme « régénérateur » de la chevelure, elle ne se vante pas de faire pousser les cheveux sur une peau lisse. Ne disant que la vérité, rien que la vérité, elle mérite évidemment qu'on la croie.

L'*Eau Figaro* est le produit des recherches, d'études et de travaux d'éminents praticiens, et la *Société d'hygiène française* la présente au public, par notre organe, sans artifice, sans phrases ni promesses trompeuses. Cette eau ne contient pas de nitrate d'argent, et il n'entre dans sa composition aucun acide dangereux qui fasse prendre tout de suite, et quand même, la teinture, au détriment des cheveux: car il faut observer que les cheveux blanchissent sans perdre leur vitalité. L'*Eau Figaro* est donc réellement exempté d'inconvénients, et, s'il est ainsi, pourquoi ne pas la prendre de préférence?

Le dépôt général de l'*Eau Figaro* est à Paris, (boulevard Bonne-nouvelle, 4), à la *Société d'hygiène française*, dont M. Viguier est le gérant. Il y en a, outre, des dépôts chez tous les coiffeurs et parfumeurs de France et de l'Étranger.

Le succès de cette eau merveilleuse est assuré et le résultat sans pareil. Une instruction jointe au flacon indique la marche à suivre.

Avec l'*Eau Figaro* on n'a à craindre ni la transpiration, ni les bains de mer, ni les bains de Barèges, etc.

Dès qu'on commence à obtenir la teinte voulue, il est urgent de se servir de n'importe quelle pommade ou huile, afin de conserver aux cheveux leur souplesse ordinaire; il importe aussi de tenir la tête dans un état de propreté absolue.

ROUVENAT (✱) & CH. LOURDEL, JOAILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Pour achats de **Mouchoirs de batiste et de Toiles et batistes pour costumes**, s'adresser à la Maison FÉNELON CAPLIEZ de Cambrai.

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.